

CPG investit le non-coté

La société de gestion aixoise Conseil Plus Gestion qui a obtenu une extension d'activité en septembre 2010 vient de lancer son premier Fip. Jean-Louis Hostache, directeur général de la structure et Olivier Marrot, responsable de l'activité capital risque résument le travail réalisé et leurs ambitions.

L'investissement dans le coté était votre spécialité, qu'est-ce qui vous a motivé à vous tourner également vers le non-coté ?

Jean-Louis Hostache : Nous avons déjà au sein de CPG une approche régionale via le FCP Europe Provence, créé en avril 2003. Ce dernier a été un « précurseur » des Fip puisqu'il est investi dans des sociétés cotées de la région Paca. Autre motivation, nous avons monté un projet de Fip dans le secteur du photovoltaïque. Un projet avorté suite à l'exclusion de ce secteur des investissements éligibles depuis la modification de la loi de finance en octobre 2010.

Olivier Marrot : Il convient d'ajouter à cela notre conviction selon laquelle l'investissement

dans le non-coté devrait connaître dans les prochaines années un fort développement des encours, porté par une volonté grandissante des investisseurs d'associer à la recherche d'une performance financière une efficacité sociétale et environnementale. Le court-termisme des marchés devrait également faciliter ce mouvement en faveur du non-coté.

Quelles grandes étapes avez-vous menées depuis un an pour vous lancer aujourd'hui dans le non-coté ?

Jean-Louis Hostache : Cela a été un travail de longue haleine. Il s'est passé presque deux ans entre le moment où nous avons décidé de nous lancer dans cette aventure et le lancement de notre Fip Entrepreneurs Capital Provence agréé le 16 septembre

dernier. L'extension d'activité a été la plus compliquée à réaliser. Cela a nécessité un gros travail bien que nous ayons été épaulés par des consultants. Nous avons également commencé à recruter, dès septembre 2010 des personnes spécialisées sur ce créneau : Anne Touchain puis Olivier Marrot. Enfin, nous

Jean-Louis Hostache
Conseil Plus Gestion



La structure

Conseil Plus Gestion est une société de gestion de portefeuilles entrepreneuriale basée à Aix-en-Provence. La société créée en 1999 propose quatre axes de développement :

- la gestion collective avec quatre fonds ouverts et trois fonds dédiés pour les institutionnels,
- la gestion privée,
- le conseil en investissement (épargne salariale, assurance vie),
- le capital risque.

La société gère 100 M€ dont 45 M€ en gestion collective et 55 M€ en gestion privée (dont 15 M€ via des délégations de gestion de compagnies d'assurance). L'équipe est composée de 8 personnes et la moyenne d'âge s'élève à 36 ans.



« **L'investissement en private equity souffre** en France d'insuffisance de moyens et sa pondération est largement sous-représentée dans les portefeuilles »



avons pris contact avec des réseaux de *business angels*.

Y a-t-il de la place dans votre région pour un nouvel acteur ?

Jean-Louis Hostache : Le grand acteur régional est Viveiris Management. Ce dernier est sur le point de changer d'actionnaires et de dirigeants (une lettre d'intention a été signée en septembre 2011 par ACG Private Equity, NDLR). Dans tous les cas nous sommes peu nombreux ce qui nous permet de travailler en intelligence avec eux et de nous considérer comme partenaires plutôt que comme concurrents.

Olivier Marrot : L'investissement en *private equity* souffre en France d'insuffisance de moyens et sa pondération est largement sous-représentée dans les portefeuilles, en dépit des incitations fiscales dont il bénéficie (à l'efficacité limitée par leur instabilité). Ce qui est vrai à l'échelon national est encore plus criant en région. Il y a donc de la place en Paca pour de nouveaux acteurs.

Quelles entreprises et quels secteurs économiques visez-vous ?

Olivier Marrot : Nous visons les entreprises innovantes en début de vie ou en phase de développement.

Les participations porteront prioritairement sur les secteurs suivants : industries innovantes, services innovants, agroalimentaire, technologie, distribution, télécom, internet, services financiers

Vous proposez d'ores et déjà un Fip, quelles sont ses caractéristiques ?

Jean-Louis Hostache : Le Fip Entrepreneurs Capital Provence a pour objectif d'investir 70 % de ses actifs en instruments financiers éligibles de petites et moyennes sociétés non-cotées exerçant leurs activités principalement dans des établissements situés dans les trois régions Paca, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. La souscription des parts court jusqu'au 30 avril 2012. La durée d'investissement sera quant à elle de sept à neuf ans.

Quelles sont vos ambitions ?

Jean-Louis Hostache : Collecter 6 M€ sur ce Fip afin d'avoir les moyens d'accompagner dans la durée les projets que nous aurons sélectionnés.

Le non-coté souffre-t-il de la crise financière ?

Olivier Marrot : Le non-coté subit comme les autres classes d'actifs les mouvements affectant la



Olivier Marrot
Conseil Plus Gestion

liquidité, que ce soit des phases de contraction comme aujourd'hui que d'afflux de liquidité. Ces mouvements ont des conséquences plus marquées en comparaison à l'univers du coté. Aussi, investir dans une phase de liquidité réduite permet d'obtenir d'intéressantes conditions d'entrée sur des projets dont la sensibilité à l'économie est relativement faible, du fait de leur stade de maturité et de leur caractère innovant. Les entrepreneurs dans ces phases ont également tendance à présenter des *business plans* plus réalistes ce qui évite des difficultés. La crise financière actuelle va cependant avoir des conséquences sur l'économie réelle et nous serons extrêmement vigilants sur la partie de nos investissements sur des sociétés plus matures, affichant des charges fixes plus élevées, et donc une plus grande fragilité.

Propos recueillis par
Caroline Dupuy ■